

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

**Procès-verbal** de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **5 décembre 2016**, à 20 h 00, à la sacristie de l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale, à L'Avenir.

Monsieur le maire Jean Parenteau préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 1 Pierre Lavallée  
Siège No 2 Julie Gagnon

Siège No 4 François Vallières  
Siège No 5 Alain-Serge Vigeant  
Siège No 6 Martin Bahl

Est également présente  
Suzie Lemire, directrice générale — secrétaire-trésorière.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire Jean Parenteau constate le quorum à 20 h 00 et déclare la séance ouverte.

**R 2016-12-273**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



**ORDRE DU JOUR**  
**Séance du 5 décembre 2016**

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal - séance du 7 novembre 2016

**Conseil**

**Administration**

- 4 Adoption des comptes à payer - Novembre 2016
- 5 Avis de motion règl. 703-17 - Taxation 2017
- 6 Avis de motion règl. 702-16 - Amendement règl. zonage
- 7 Adoption premier projet règl. 702-16 - Amendement règl. zonage
- 8 Adoption rémunération 2017
- 9 OMH - Adoption budget 2016 révisé
- 10 OMH - Demande épandage abrasif
- 11 Les Éditions juridiques FD - renouvellement 2017
- 12 Mise en place régime épargne retraite collectif - Administrateur
- 13 Période des fêtes 2016 - fermeture du bureau municipal
- 14 Peinture bureaux municipaux
- 15 Archivage - Liste de destruction 2016
- 16 Achat routeur sans fil

**Sécurité incendie**

- 17 Achat décembre 2016

### Voirie

18 Achat tracteur - déneigement trottoir

### Hygiène du milieu

19 Demande d'intervention cours d'eau - Branche 6 Grand ruisseau

20 Demande d'autorisation disposition des boues - Enviro 5

### Urbanisme et zonage

### Loisirs et culture

21 Demande d'aide financière - École L'Avenir

22 Demande d'aide financière - Association hockey mineur de Windsor

### Général

#### Varia :

23 Correspondance

Correspondances reçues - Novembre 2016

24 Période à l'assistance

25 Levée de l'assemblée

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2016-12-274

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2016

Il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 7 novembre, tel que présenté et rédigé.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

#### CONSEIL

#### ADMINISTRATION

R 2016-12-275

4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – NOVEMBRE 2016

Il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu d'approuver les comptes à payer du mois de novembre 2016, tels que présentés.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

5. AVIS DE MOTION RÉGL. 703-17 – TAXATION 2017

**Avis de motion** est par les présentes donné par le conseiller Alain-Serge Vigeant, qu'à une prochaine séance de ce conseil, sera présenté pour adoption, le projet de règlement 703-17 concernant la Taxation 2017.

**6. AVIS DE MOTION RÈGL. 702-17 – AMENDEMENT RÈGL. ZONAGE**

**AVIS DE MOTION** avec dispense de lecture est donné par le conseiller Pierre Lavallée, qu'à la présente séance du conseil, un projet de règlement, modifiant le règlement de zonage 654-12, intitulé *Règlement 702-17 – Amendement au règlement de zonage* sera soumis pour adoption. Une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres élus dans le délai prescrit.

R 2016-12-276

**7. ADOPTION PREMIER PROJET RÈGL. 702-16 – AMENDEMENT RÈGL. ZONAGE**

**ATTENDU QUE** la municipalité de L'Avenir a le pouvoir, en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, de modifier son règlement de zonage ;

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite permettre certains usages agricoles (jardins, apiculture, élevage de poules, culture en serre, floriculture) dans la zone C5 ;

**ATTENDU QU'IL** est souhaitable de contrôler l'intensité de l'usage agricole en périmètre urbain ;

**ATTENDU QU'IL** est souhaitable de permettre un bâtiment permanent (de type kiosque) de vente au détail de produits agricoles, à même l'usage principal agricole ;

**ATTENDU QU'**un avis de motion du présent règlement a été donné, à la séance ordinaire de ce conseil tenue le 5 décembre 2016, par le conseiller Pierre Lavallée ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'adopter le premier projet de règlement d'amendement no. 702-16 modifiant le règlement de zonage no. 654-12 et qu'il soit statué et décrété ce qui suit :

Article 1: Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2: Le plan de zonage de l'annexe « A » du règlement de zonage no 654-12, daté de septembre 2012 et intégré par l'article 1.1.9, est modifié comme suit :

- a) La zone H9 est agrandie aux dépens de la zone C5. Le tout tel que montré sur le plan ci-joint en annexe I du présent règlement pour en faire partie intégrante ;

Article 3: L'annexe B de ce règlement de zonage, concernant la grille des usages et des normes, est modifié comme suit :

- a) La grille représentant la zone C5 est modifiée comme suit :
  - i) En supprimant la colonne 7 prohibant ainsi la classe d'usage C4 (service pétrolier) ;
  - ii) En insérant une nouvelle colonne 7 en remplacement de la colonne supprimée ci-avant, avec les usages et normes d'implantation qui s'y rattachent, le tout tel que montré à l'annexe II pour faire intégrante du présent règlement ;

Article 4: L'article 6.5.1 de ce règlement de zonage, concernant un usage additionnel aux usages du groupe d'usages agricole (A), est modifié comme suit :

- a) En ajoutant au 1<sup>er</sup> alinéa, un paragraphe h) qui se lit comme suit :

« h) bâtiment permanent de vente de produits de la ferme dans la zone C5 seulement » ;

Article 5: L'article 6.5.1.1 de ce règlement de zonage, concernant les exigences applicables à certains usages additionnels est modifié comme suit :

- a) En ajoutant un paragraphe b) qui se lit comme suit :

« b) Un usage additionnel bâtiment permanent de vente de produits de la ferme dans la zone C5 doit respecter les exigences suivantes :

- i) En plus de l'usage vente au détail, il est permis accessoirement la transformation des produits de la ferme ;
- ii) Le bâtiment permanent de vente au détail de produits de la ferme doit respecter les marges minimales applicables pour un bâtiment principal dans la zone C5 ;
- iii) Malgré l'interdiction de l'article 7.1.2 concernant les enseignes prohibées, une enseigne portative de type « sandwich » est permise ;
- iv) Malgré les nombres minimales de cases de stationnement requis dans les articles 5.6 et suivants, il est requis 1 case par 20 m<sup>2</sup> de superficie de plancher du bâtiment permanent de vente de produits de la ferme mais jamais moins que 3. »;

Article 6: Cet amendement entre en vigueur selon les dispositions prévues à la loi.

**Il est aussi résolu** qu'une assemblée publique de consultation ait lieu le 19 décembre 2016 à 20h00 à la sacristie de l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale, à L'Avenir.

R 2016-12-277

## 8. ADOPTION RÉMUNÉRATION 2017

**ATTENDU QU'**en prévision de l'élaboration du budget 2016, l'indexation du taux horaire des élus et certains employés municipaux est à prévoir, et ce, au taux de 1.25% ;

**ATTENDU** le tableau des salaires remis à tous les conseillers ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'adopter le tableau des salaires 2017 tel que présenté et de le rendre effectif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2016-12-278

9. **OMH – ADOPTION BUDGET 2016 RÉVISÉ**

**ATTENDU QUE** l'OMH (Office municipal d'habitation) de L'Avenir a adopté un budget 2016 révisé ;

**ATTENDU QUE** selon le budget révisé présenté, la contribution municipale de 2016 passe de 1 279 \$ à 1 174 \$;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu d'accepter le budget révisé 2016 déposé par l'OMH.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2016-12-279

10. **OMH – DEMANDE D'ÉPANDAGE D'ABRASIF**

**ATTENDU QU'**une demande est faite afin que du sable soit épandu sur la petite montée menant à la cour du stationnement de l'OMH, côté rue Colain ;

**ATTENDU QU'**après discussion, il est aussi suggéré de faire l'épandage d'abrasif dans le stationnement de l'âge d'or ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu de mandater le service de voirie de la municipalité afin d'épandre du sable, au besoin, sur la côte menant au stationnement de l'OMH, côté rue Colain et dans le stationnement de l'âge d'or durant la saison d'hiver 2016-2017.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2016-12-280

11. **LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD – RENOUVELLEMENT 2017**

**ATTENDU QUE** le service de mise à jour de Les Éditions juridiques FD Inc. est à renouveler pour l'année 2017 ;

**ATTENDU** le coût du service de mise à jour au montant de 370 \$ plus taxes ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu de renouveler le service de mise à jour de Les Éditions juridique FD Inc. au montant de 370 \$ plus taxes pour l'année 2017.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2016-12-281

12. **MISE EN PLACE RÉGIME ÉPARGNE RETRAITE COLLECTIF - ADMINISTRATEUR**

**ATTENDU QUE** selon la Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite, la municipalité, à titre d'employeur, doit souscrire à un régime volontaire d'épargne-retraite avant le 31 décembre et inscrire automatiquement ces employés au régime ;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit choisir un administrateur de régime ;

**ATTENDU** l'offre de service reçue de Desjardins Caisse du Réseau municipal pour un régime d'épargne-retraite collectif et ce, sans frais pour l'employeur ;

**ATTENDU QUE** l'avantage du régime d'épargne-retraite collectif est que les employés peuvent choisir entre une cotisation REER collectif et/ou un CELI collectif ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu de mettre en place un régime d'épargne-retraite collectif et de nommer Desjardins Caisse du Réseau municipal administrateur du régime pour la Municipalité de L'Avenir conformément à la *Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite*. Il est aussi résolu d'autoriser M. Jean Parenteau, maire, et Mme Suzie Lemire, directrice générale, à signer pour et au nom de la Municipalité les documents nécessaires au régime.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2016-12-282**      **13. PÉRIODE DES FÊTES 2016 – FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL**

**ATTENDU QUE** la période entre la fête de Noël et du jour de l'An s'avère une période peu achalandée ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par la conseillère Julie Gagnon de fermer le bureau municipal du 24 décembre 2016 au 8 janvier 2017 inclusivement.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2016-12-283**      **14. PEINTURE BUREAUX MUNICIPAUX**

**ATTENDU** la demande de la directrice afin de repeindre deux bureaux au bureau municipal soit celui de la coordonnatrice et celui de la directrice ;

**ATTENDU** le coût est d'environ 150 \$ ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu de repeindre le bureau de la coordonnatrice et de la directrice pour un montant d'environ 150 \$.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2016-12-284**      **15. ARCHIVAGE – LISTE DE DESTRUCTION 2016**

**ATTENDU QUE** l'article 7 de la Loi sur les archives, oblige tout organisme public à établir et tenir à jour un calendrier de conservation des documents ;

**ATTENDU QUE** l'article 9, de cette même loi, lie l'organisme public à son calendrier ;

**ATTENDU QUE** l'article 13, de cette même loi, prévoit que sous réserve de ce que prévoit le calendrier de conservation, nul ne peut aliéner ou éliminer un document actif ou semi-actif d'un organisme public ;

**ATTENDU QUE** l'article 199 du Code municipal stipule que le secrétaire-trésorier ne peut se désister de la possession des archives de la municipalité qu'avec la permission du conseil, ou sur l'ordre d'un tribunal ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'approuver la liste de destruction des archives préparée par Line Pinault et d'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière Suzie Lemire à procéder à la destruction de ces documents.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2016-12-285

**16. ACHAT ROUTEUR SANS FIL**

**ATTENDU QUE** le routeur sans fil au bureau municipal fait défaut et qu'il y a lieu de le remplacer ;

**ATTENDU QUE** le coût d'un routeur sans fil est d'environ 150 \$;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu de faire l'achat d'un nouveau routeur sans fil pour le bureau municipal pour un coût d'environ 150 \$.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**SÉCURITÉ INCENDIE**

R 2016-12-286

**17. ACHAT DÉCEMBRE 2016**

**ATTENDU QU'**une demande d'achat est déposée par Monsieur Daniel Deak, directeur adjoint du service incendie, pour les achats et demandes énumérés ici-bas :



**Service incendie Municipalité de L'Avenir**

**Demande d'achat pour décembre 2016**

	Coût unit.	Qté	Total	
<b><u>Matériel d'intervention</u></b>				
02 220 00 725	Contenant de gaz de calibration pour détecteur de gaz	210.00 \$	1	<b>210.00 \$</b>
<b><u>Point d'eau</u></b>				
02 220 00 723	Kit de borne sèche de remplacement pour point d'eau derrière l'abattoir Trahan (borne actuelle fissurée)	400.00 \$	1	<b>400.00 \$</b>
<b><u>Télécommunications</u></b>				
02 220 00 529	Piles de rechange pour radios portatives	100.00 \$	3	<b>300.00 \$</b>
<b>Total de la demande</b>			<b>910.00 \$</b>	

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu d'accepter et d'autoriser la demande d'achat totalisant un montant de 910 \$.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

## VOIRIE

R 2016-12-287

### 18. ACHAT TRACTEUR – DÉNEIGEMENT TROTTOIR

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite améliorer le déneigement du trottoir ;

**ATTENDU** la disponibilité d'un tracteur Kubota 1997 avec souffleur vendu par Monsieur Richard Robitaille au montant de 7 000 \$;

**ATTENDU QUE** la personne responsable de l'entretien de la patinoire serait responsable du déneigement du trottoir avec le tracteur ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu de faire l'achat du tracteur Kubota 1997 avec souffleur vendu par Monsieur Richard Robitaille au montant de 7 000 \$. Il est aussi résolu d'affecter la dépense au fonds de roulement et de faire le remboursement sur 5 ans.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

## HYGIÈNE DU MILIEU

R 2016-12-288

### 19. DEMANDE D'INTERVENTION COURS D'EAU- BRANCHE 6 GRAND RUISSEAU

**ATTENDU QUE** la branche 6 du Grand Ruisseau est un cours d'eau sous la compétence de la MRC de Drummond ;

**ATTENDU** la demande reçue de la Ferme Fleurynoise Inc. pour travaux dans ce cours d'eau ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu qu'une demande soit faite auprès de la MRC de Drummond pour une intervention visant à effectuer des travaux d'entretien pour la branche 6 du Grand Ruisseau. Il est aussi résolu que la Municipalité de L'Avenir s'engage à acquitter sur réception, toutes les factures que pourrait émettre la MRC de Drummond en rapport avec la poursuite des procédures engagées ou complétées dans ce dossier.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents

R 2016-12-289

### 20. DEMANDE D'AUTORISATION DISPOSITION DES BOUES – ENVIRO 5

**ATTENDU QUE** la demande d'autorisation d'Enviro 5 afin de disposer des boues à l'occasion au site de St-Cyrille de Wendover selon l'article 23.1 et 23.4 du devis pour la vidange systématique des fosses septiques ;

**ATTENDU QUE** le site de St-Cyrille de Wendover est conforme au devis ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'autoriser Enviro 5 de disposer des boues de fosses septiques au site de St-Cyrille de Wendover.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.



## URBANISME ET ZONAGE

## LOISIRS ET CULTURE

R 2016-12-290

### 21. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – ÉCOLE L'AVENIR

**ATTENDU QUE** l'École L'Avenir demande à la municipalité un soutien financier de l'ordre de 2 500 \$ pour 2016-2017 ;

**ATTENDU QUE** le conseil souhaite connaître les activités scolaires qui seront financées par cette contribution ;

**ATTENDU QUE** le conseil souhaite également que les organismes de la Municipalité tels que le comité des loisirs et le camp de jour puissent informer les parents des activités par des communiqués transmis par le sac d'école des enfants ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'octroyer un soutien financier de 2 500 \$ à l'École L'Avenir pour 2016-2017 qui sera remis en trois versements soit en décembre 2016, avril 2017 et mai 2017. Il est aussi résolu que le soutien financier soit conditionnel à ce que les organismes de la Municipalité puissent envoyer des communiqués aux parents via le sac d'école des enfants.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2016-12-291

### 22. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – ASSOCIATION HOCKEY MINEUR DE WINDSOR

*Jean Parenteau se retire des délibérations.*

**ATTENDU** la demande d'aide financière de l'équipe *Promutuel Val St-François de Windsor* dans la catégorie *bantam B* de l'*Association du hockey mineur de Windsor* afin de financer la participation à des activités pour les jeunes ;

**ATTENDU QUE** l'Association est à but non lucratif et non subventionnée par les gouvernements et que les équipes doivent se financer d'elles-mêmes ;

**ATTENDU QUE** l'objectif de l'Association est d'enseigner aux jeunes les éléments techniques de base et les tactiques du hockey dans un cadre structuré où le plaisir et le développement sportif l'emportent sur les considérations strictes de performance ;

**ATTENDU QU'**une aide financière de 300 \$ permettrait de financer l'achat de manteaux pour les joueurs ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu que la Municipalité de L'Avenir offre une aide financière de 300 \$ à l'équipe *Promutuel Val S-François de Windsor* dans la catégorie *bantam B* de l'*Association du hockey mineur de Windsor*.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents

*Jean Parenteau se rassoit à la table du conseil.*

## GÉNÉRAL

### VARIA

#### 23. CORRESPONDANCE

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois de novembre 2016 est remis à tous les conseillers.

#### 24. PÉRIODE À L'ASSISTANCE

Une période à l'assistance s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

R 2016-12-292

#### 25. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant de lever la séance à **20 heures 25 minutes**.

\_\_\_\_\_  
Jean Parenteau  
Maire

\_\_\_\_\_  
Suzie Lemire  
directrice générale –  
Secrétaire-trésorière

Je, Jean Parenteau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**Signé le 16 janvier 2017.**

Fournisseur	Description	Montant
Environex	Analyse TEU (27/10 et 14/11)	189,65 \$
Environex	Analyse EP (01/11 et 22/11)	52,48 \$
Webtel	394-2422 - Décembre 2016	133,85 \$
8086923 Canada inc	Location de site - Décembre 2016	344,91 \$
Nortrax Québec inc	Plaque - Niveleuse	516,29 \$
Batteries Drummond inc	Batterie 6V scellée	17,53 \$
Vanier Isabelle	Remboursement peinture pour patinoire	195,40 \$
Vanier Isabelle	Essence camionnette, outils garage	165,41 \$
Vanier Isabelle	Essence pour camionnette	113,00 \$
Vanier Isabelle	Essence pour camionnette	131,41 \$
Vanier Isabelle	Remboursement détecteur, vis et clé choc pneumatique	274,76 \$
Vanier Isabelle	Essence pour camionnette	129,51 \$
Bell Canada	394-2741 du 16/11/16 au 15/12/16	99,61 \$
Bell Canada	394-3032 du 16/11/16 au 15/12/16	140,44 \$

Les Équipements J.A.	Spring et rod spring - Tracteur à gazon	93,91 \$
Martin Jolicoeur-Viau	Déplacement préventionniste - Novembre 2016	13,44 \$
Camions Freightliner Drummond	Carnet d'inspection	20,66 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Fusible - Garage	2,19 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Resurfacier flyweel - Mack blanc	109,23 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Fitting frein, fitting raccord - Mack rouge	46,67 \$
Chambre de commerce Drummond	Frais de livraison pour Pompex	18,60 \$
Imprimerie MS	Impression cartes d'affaires - Préventionniste	103,48 \$
Imprimerie MS	Impression JET - Parution décembre	934,18 \$
CMP Mayer Inc.	R2016-09-221 Habillement pompier (I.V. et F.C.)	5 966,06 \$
Commission scolaire des Chênes	R2016-02-037 - 3 de 6 versements formation pompier I	850,00 \$
La Coop des Montérégiennes	Pinceau, fil noir	19,37 \$
La Coop des Montérégiennes	vis, disjoncteur	27,17 \$
La Coop des Montérégiennes	Fer armature, huile à chaine	47,62 \$
La Coop des Montérégiennes	Connecteur, disjoncteur, boîte octogonale - Dôme	24,75 \$
Deak Daniel	Remboursement achats	189,70 \$
Ferme Fleurynoise inc	Balles de foin - Décoration Noel gloriète	180,00 \$
Groupe Info Plus	Réparation portable (D. Deak)	34,49 \$
Electro Systeme Inc.	Réparation lumières rues (Martel / Bellemare, Ployart)	568,15 \$
Remorquage Normand Dionne	Remorquage - Mack blanc	344,93 \$
Automobile JP Yergeau inc	Changement d'huile - Camionnette	90,77 \$
Garage J. Fortier	R2016-09-221 Inspection unité d'urgence	773,93 \$
Garage J. Fortier	Ronde d'inspection - Livret	60,02 \$
Garage C. Charbonneau inc	Huile synthétique - Mack blanc	305,83 \$
Garage C. Charbonneau inc	Remonter transmission - Mack blanc	2 529,45 \$
Groupe Maska Inc.	Huile pour camion	82,36 \$
Hamel Propane inc	Chauffage propane - Garage municipal	1 458,47 \$
Hamel Propane inc	Chauffage propane - Salle des Loisirs	292,93 \$
Hamel Propane inc	Chauffage propane - Salle des Loisirs	336,39 \$
Hydro Québec	Lumières de rues du 01/11/16 au 30/11/16	480,26 \$
PG Solutions inc	R2016-11-264 Programmation licences illimitées	574,88 \$
Machinerie C & H inc	Vis de réglage, écrou - Tracteur	17,86 \$
Therrien, Couture avocats SENCRL	Honoraires juridiques - Dossier 812-1307-001	430,01 \$
Mécanique Giguère & Fils inc	Changer clutch hoosing, transmission - Mack blanc	2 314,71 \$
Megaburo	Lecture de compteur (173541 à 175455)	29,78 \$
MRC Drummond	Travaux cours d'eau général - Septembre à novembre 2016	306,90 \$
MRC Drummond	Travaux cours d'eau - Rivière Noire br # 24	530,94 \$
MRC Drummond	Travaux cours d'eau - Rivière Noire br. # 15	1 191,64 \$
Pépinère L'Avenir inc	Arbre pour terrain des loisirs	518,77 \$
Petite Caisse	Petite caisse - Conseil de décembre	98,75 \$
Ressorts Charland (Sherbrooke)	Reman clutch, kit forced lube cl housi - Mack blanc	2 069,28 \$
Ressorts Charland (Sherbrooke)	Crédit sur torque rod bushing - Mack rouge	(125,69) \$
Ressorts Charland (Sherbrooke)	Crédit sur old core - Mack blanc	(168,21) \$
R.G.M.R. Bas St-François	Collecte du conteneur du garage	60,00 \$
General Bearing Service inc	4 courroies - TEU	104,08 \$
Service de Cric Drummond	Batterie, lumière pour sortie, crayon	93,59 \$
Service de Cric Drummond	Autocollant, sortie d'urgence, lumière urgence	356,60 \$
Service de Cric Drummond	Autocollant flèche et sortie	6,56 \$
Service de Cric Drummond	Courroie pour compresseur	15,41 \$
Service de Cric Drummond	Milton raccord - Unité d'urgence	24,44 \$

La Coop Fédérée	Diesel garage	2 189,55 \$
Info Page	Fréquence numérique - Décembre 2016	151,82 \$
Usinage M.C. inc	Réparer changer plaque de faucheuse	402,41 \$
Lafond Carol Ann	Remboursement achat déco noel	100,78 \$
Lafond Carol Ann	Remboursement achat déco noel	233,62 \$
Services Tech. Incendies Provincial	R2016-11-264 Inspection visuel cylindre	1 000,51 \$
Précourt Olivier	R2015-04-115 Contrat TEU - Novembre 2016	792,43 \$
Ville de Drummondville	Entraide incendie LAVI20161101-032	344,00 \$
H & T Drummond	Huile hydraulique, guenilles - Garage	87,99 \$
Pinault Line	Déplacement caisse - Novembre 2016	42,67 \$
Pinault Line	Poster JET - Décembre	134,49 \$
Maison de la Culture de L'Avenir	R2016-01-022 Contribution financière - Réno	10 000,00 \$
Mailloux Gilles	Déplacement urbaniste- Novembre 2016	30,24 \$
	<b>SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER</b>	<b>42 470,07 \$</b>

Fournisseur	Description	Montant
Bell Mobilité	313-3150 / 475-5374 / 7111 / 7150 - Novembre 2016	175,73 \$
Fondation René-Verrier	R2016-11-261 Campagne annuelle Poinsettias	140,00 \$
Hydro Québec	Lumières de rues du 01/10/16 au 31/10/16	496,25 \$
Hydro Québec	Salle des loisirs du 13/09/16 au 10/11/16	277,10 \$
Hydro Québec	Garage municipal du 13/09/16 au 10/11/16	569,66 \$
Hydro Québec	Gloriette du 10/09/16 au 09/11/16	41,25 \$
Hydro Québec	Bureau du 10/09/16 au 09/11/16	684,34 \$
Infotech	R2016-11-258 Contrat de soutien - Décembre 2016	471,40 \$
MRC Drummond	R2016-01-005 Quote-part 2016	4 994,98 \$
Office municipal d'habitation	R2016-11-267 Contribution annuelle	1 279,00 \$
R.G.M.R. Bas St-François	R2016-01-005 Quote-part 2016	7 672,03 \$
Lemire Suzie	Remboursement achat 100 timbres	97,73 \$
Lemire Suzie	Remboursement achat 200 timbres	195,46 \$
Pinault Line	Remboursement tract postal et douche oculaire	725,91 \$
	<b>SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES</b>	<b>17 820,84 \$</b>

<b>SALAIRES NOVEMBRE 2016</b>	
Salaires nets novembre 2016	17 528,21 \$
Remises provinciales novembre 2016	5 081,53 \$
Remises fédérales novembre 2016	2 118,55 \$
<b>SOUS-TOTAL SALAIRES NOVEMBRE 2016</b>	<b>24 728,29 \$</b>
<b>SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER NOVEMBRE 2016</b>	<b>42 470,07 \$</b>
<b>SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES NOVEMBRE 2016</b>	<b>17 820,84 \$</b>
<b>TOTAL COMPTES À PAYER NOVEMBRE 2016</b>	<b>85 019,20 \$</b>